

# Consultation populaire sur la Zone de libre-échange des Amériques

## Une autre Amérique est possible !

La CSQ est engagée dans le débat sur la mondialisation et la lutte contre les traités de libre commerce depuis des années. Dans la décennie quatre-vingt, nous avons été confrontés aux négociations du couple Mulroney-Reagan, qui ont mené au traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. La CSQ a repris le chemin de la contestation lors des négociations qui ont conduit, en 1994, à la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain, l'ALENA, entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

Aujourd'hui, la CSQ est en campagne, à l'intérieur d'un mouvement qui se développe à la grandeur des Amériques, du Nord au Sud, contre la négociation devant mener, en 2005, à la création d'une zone de libre-échange des Amériques, la ZLEA.

Sommes-nous donc contre le commerce ? La réponse est évidemment « non » ! Le commerce fait partie intégrante de l'activité économique de nos sociétés, y compris, et particulièrement, le commerce international. Cela n'est même pas remis en question. L'organisation du commerce, par contre, les règles qui le régissent, le développement des marchés, tant en ce qui concerne les secteurs économiques que les régions géographiques, nous importent énormément, d'abord comme travailleuses et travailleurs, mais aussi comme membres actifs d'une société démocratique.

Voilà pourquoi nous sommes en campagne :

- Nous refusons que tous les aspects de nos vies et tous nos droits, particulièrement dans la santé, l'éducation et la culture, soient transformés en marchandise
- Nous refusons que ce droit au commerce et au profit, qu'on nous présente comme une supposée loi de la nature, domine tous les droits individuels et collectifs, nationaux et internationaux
- Nous refusons la domination des entreprises, et notamment des entreprises financières sur les gouvernements et les institutions démocratiques
- Nous n'acceptons pas les cadres internationaux, réglementaires et institutionnels, tels l'ALENA, la ZLEA, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce, qui concrétisent et renforcent cette domination



Des enfants à Cité Soleil, un bidonville près de Port-au-Prince à Haïti.

STOCK/N. BLOUIN

**Si encore il ne s'agissait que d'échanges commerciaux !**

La mondialisation signifie la transformation du monde en une vaste chaîne de montage, en un réseau d'ateliers, touchant autant les biens que les services, les produits matériels qu'intellectuels. Le fonctionnement de cette chaîne est en plus orchestré au rythme des mouvements financiers, sans égard aux besoins réels de la production ni des populations.

Cette mondialisation nous pose des défis auxquels les traités et les accords devraient justement répondre. Un défi politique : comment assurer le maintien et le renforcement de la démocratie à l'échelle nationale et internationale et garantir la suprématie des droits individuels et collectifs ? Un défi économique et social : comment promouvoir et assurer le développement des régions et de leur population ? Comment lutter contre les inégalités et l'exclusion qui caractérisent cette mondialisation ? Un défi syndical : s'il est vrai que nos luttes nous ont assuré un certain contrôle, un certain pouvoir

sur notre travail et nos conditions de travail et de vie, comment, dans ce nouvel atelier mondial, retrouver notre rapport de force ?

## La ZLEA, bien plus qu'une question de commerce

Tout près de nous, dans notre cour dirait-on, le processus de mondialisation s'identifie à la négociation actuelle de la ZLEA liant tous les pays des Amériques à l'exclusion de Cuba. L'idée de ce projet d'intégration a été lancée en 1994, par le président Clinton, peu de temps après que le traité de l'ALENA, l'Accord de libre-échange nord-américain, soit signé par le Mexique, le Canada et les États-Unis.

## Un projet aux effets dévastateurs

### Services

Dans le domaine des services, les champs d'activité visés par la négociation passent de la naissance (sage-femme) à la mort (entreprise funéraire) et touchent les services essentiels (chirurgie cardiaque), les services personnels (coiffure), les services sociaux (éducation, santé), les services technologiques (communications) ou non technologiques (aide domestique) et les besoins essentiels (l'eau). Sur le plan international, le Canada s'est déjà engagé à libéraliser les services professionnels, l'informatique et les services connexes, la recherche et le développement, les services aux entreprises, les services de courrier, de distribution et de télécommunication, les services de construction et d'ingénierie connexes, les services de l'environnement, de transport, financiers et touristiques.

### Éducation

L'enseignement supérieur et la recherche sont particulièrement visés par les négociations de cet accord de commerce. La formation à distance est en jeu dans cette négociation qui vise à libéraliser le marché des nouvelles technologies. Le contenu de nos programmes d'éducation et de formation risque de porter l'empreinte de l'uniformisation imposée par les États-Unis. Même si le gouvernement canadien nous dit que l'enseignement public est exclu des négociations, nous savons pertinemment que la pire menace qui pèse sur l'éducation est de transformer les dépenses de ce secteur (plus de 20 milliards de dollars annuellement au Québec) en marché pour des produits éducatifs devenus marchandises.

### Santé et services sociaux

En santé, l'exercice des droits des citoyens et des malades est en passe de se transformer en achat de services disponibles sur le marché par des clients ; mondialisation se conjugue avec privatisation. Les domaines déjà sérieusement attaqués touchent la convalescence et les soins à domicile, les cliniques privées et le soutien hospi-



CHANTAL CHARPENTIER

Un groupe de manifestants lors du Forum social mondial de Porto Alegre.

talier. Les engagements du Canada à libéraliser les secteurs financiers, dont les assurances, ne seront pas sans effet sur l'assurance maladie et l'assurance médicaments.

### Culture et communications

Les secteurs de la culture, de l'information et des communications sont au carrefour de tous les aspects de la mondialisation. Du point de vue économique, on y retrouve toutes les caractéristiques de la mondialisation : concentration, soumission aux diktats financiers, entreprises locales subordonnées aux impératifs mondiaux, etc. (Les cas de Quebecor et de Power Corporation sont particulièrement éloquentes à cet égard.) Du point de vue politique, ces secteurs sont au cœur des débats sur la diversité et la souveraineté culturelles, l'identité nationale, la souveraineté et l'exercice de la démocratie à tous les niveaux : local, régional et mondial.

### Le pouvoir des investisseurs sur les gouvernements

Quand on sait que le projet d'accord commercial de la ZLEA est copié sur le modèle de l'ALENA, cela n'a rien de rassurant. L'odieux de ce dernier traité réside, entre autres, dans son chapitre 11 portant sur les investissements, et il est fortement décrié. Ce chapitre permet la poursuite d'un gouvernement par une entreprise privée pour pertes sur des investissements futurs.

## Voter, c'est exiger le respect de nos droits et de la démocratie

Il est urgent de dénoncer la situation et surtout le processus actuel de construction de la ZLEA qui, si on n'y prête pas attention, consolidera les aspects les plus négatifs de la mondialisation. Il faut mettre en avant nos solutions de rechange. Il faut passer à l'action. Il faut voter !

Voter, c'est d'abord manifester notre profond attachement à la démocratie et à l'expression de la volonté populaire. Refuser la ZLEA, c'est donc refuser le processus actuel qui nie la démocratie et les droits des peuples.

Refuser la ZLEA, c'est aussi refuser la domination du commerce et du profit sur tous nos droits individuels et collectifs.

### Le vote

Tous les membres des organismes affiliés à la CSQ sont appelés à participer à ce vote en répondant aux deux questions retenues par le Réseau québécois sur l'intégration continentale, dont est membre la CSQ, en le remettant à la personne responsable désignée par votre syndicat. Ce vote se déroulera jusqu'au début de novembre.

Document préparé par France Bernier avec la collaboration de Vincent Dagenais, de la CSN.

## Consultation populaire sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)

Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement canadien souscrive au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) tel qu'il se négocie actuellement ?

Je suis d'accord

Je ne suis pas d'accord

Êtes-vous d'accord pour exiger du gouvernement fédéral qu'il ne signe pas d'ententes commerciales dans les Amériques à moins qu'elles n'impliquent :

- un processus de négociation et d'adoption transparent et démocratique ;
- la préservation intégrale du pouvoir d'État de légiférer pour promouvoir le bien commun, l'intérêt public, la démocratie et le respect de l'environnement ;
- la primauté des droits individuels et collectifs sur le commerce et le profit ;
- l'égalité entre les femmes et les hommes.

Je suis d'accord

Je ne suis pas d'accord

S.V.P, veuillez remettre votre bulletin de vote  
à votre délégué syndical ou à votre syndicat local.

# Le Comité des jeunes fête ses 10 ans !

## France Bernier

Conseillère CSQ

C'est avec fébrilité, nostalgie et presque l'impression d'avoir acquis expérience et sagesse, que le Comité des jeunes s'apprête à souligner ses dix ans d'existence, lors de la tenue du premier réseau des jeunes de la rentrée.

Le Congrès de 2003 témoigne à juste titre de la réussite du travail du Comité des jeunes dans la Centrale et de l'importance de ce dernier ainsi que du réseau comme moyens privilégiés de formation et d'information pour les jeunes. Lors du dernier réseau tenu en mai 2003, nous constatons que la très grande majorité des membres présents serait du congrès de juin. Ce qui tranchait de façon significative avec le congrès de 2000, où l'on pouvait compter sur les doigts d'une main les jeunes du réseau qui devaient y participer.

En fait, c'est un peu plus d'un congressiste sur cinq (22 %) qui avait 35 ans ou moins<sup>1</sup>. Alors... chapeau les jeunes ! Et chapeau les moins jeunes qui ont compris l'importance de la place à accorder aux jeunes si nous voulons former la relève<sup>2</sup>.

Le Comité des jeunes entend donc poursuivre son travail pour soutenir, d'une part, les organismes affiliés à ouvrir leurs portes aux jeunes et, d'autre part, inciter les jeunes à s'impliquer en leur donnant les outils nécessaires et en suscitant leur motivation à faire du syndicalisme. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le Comité des jeunes a piloté deux recommandations qui ont été adoptées par le Congrès. La première avait pour objet la tenue d'un colloque sur la relève syndicale et militante. La deuxième portait sur la nécessité pour les organismes affiliés de se doter d'un plan de travail

Le prochain réseau des jeunes se tiendra les 23 et 24 octobre prochain. Nous invitons les syndicats à s'inscrire le plus tôt possible un ou plusieurs jeunes pour participer à ce réseau, en contactant Danielle Lavoie à la CSQ, (514) 356-8888, ou par courriel à [lavoie.danielle@csq.qc.net](mailto:lavoie.danielle@csq.qc.net)

pour faire place à la relève et pour assurer la formation de ces jeunes.

Le prochain triennat s'annonce déjà fort bien occupé mais combien passionnant pour les jeunes de la CSQ.

- 1 Notons, de plus, que 52 % des personnes déléguées en étaient à leur premier congrès... et 56 % étaient des femmes.
- 2 Soulignons l'initiative de la Fédération du personnel du soutien scolaire qui défrayait le coût de l'inscription au Congrès d'un jeune dans la délégation de chaque syndicat affilié.



« Le réseau des jeunes m'a permis d'avoir une ouverture globale sur l'ensemble des syndicats de la Centrale. »

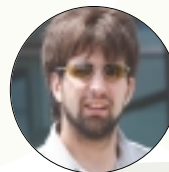
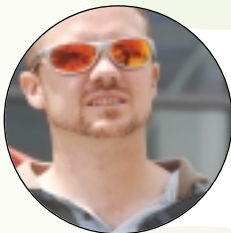
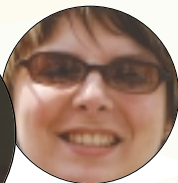
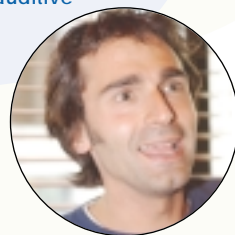
— France Lépine, Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins

« J'aurais bien aimé voir se présenter à l'exécutif quelqu'un en bas de 35 ans. »

— Éric Lafoge, Syndicat du personnel de soutien de Laval

« Le réseau a permis de démystifier ce que le Congrès peut représenter. »

— Daniel Beaudoin, Association du personnel de réadaptation en déficience auditive



« Ma présence au réseau a fait que je n'ai pas lâché, que j'ai continué. Après un réseau, je revenais plus outillée, motivée, avec des nouvelles idées, des trucs et des moyens. »

— Nancy Constant, Syndicat de Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec

« On a besoin d'être décloisonnés, de se dynamiser, de faire du réseautage entre les régions, entre les jeunes des différents milieux ; c'est ce que permet le Réseau des jeunes. »

— Karine Grimard, Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

« Je crois que la place est là pour les jeunes. Il faut se mobiliser, contrer l'individualisme qui est en chacun de nous, car dans nos milieux les jeunes sont peu présents et les vieux de moins en moins présents. »

— Annick Beauregard, Syndicat de l'enseignement de la région de Drummondville

